

Documentaliste spécialisé

RNCP11925 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	325t
Code(s) ROME	K1601
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande

Certificateur(s)

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les documentalistes spécialisés assument des fonctions documentaires et d'organisation des systèmes d'information adaptées au contexte de l'organisme où ils exercent (entreprises industrielles ou commerciales, collectivités territoriales) et au type d'information à traiter (information juridique, économique, iconographie, documentation audiovisuelle...).

Le titulaire réalise les suivantes activités:

Recherche et diffusion de l'information, accueil, orientation et assistance des usagers

Traitement de l'information

Participation à la gestion d'une unité documentaire ou d'un centre d'archives

Valorisation de fonds et produits documentaires

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de:

Communiquer avec les usagers et les clients.

Chercher et trouver des informations,

Repérer, évaluer, sélectionner et valider des sources d'information.

Maîtriser les outils bureautiques, les éditeurs web

Modéliser un système d'information

Participer au choix d'un logiciel documentaire.

Élaborer un langage documentaire.

Mettre à la disposition du public l'information mise en forme à son intention en utilisant au mieux les technologies de l'information et communication.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Petites, moyennes et grandes entreprises, groupes industriels, les services (banques), les laboratoires pharmaceutiques, les établissements publics, les associations. En centre de documentation, service d'archives, cellule de veille, équipe projet.
- Services archives, ou centres de documentation de collectivités territoriales.
- Entreprises publiques ou privées, associations des secteurs de l'audiovisuel, de l'iconographie et de la culture et

toute entreprise industrielle ou commerciale disposant de fonds audiovisuels et iconographiques pour ses besoins de communication et de promotion ou l'élaboration de ses produits et services (par ex : secteur du luxe, établissements de formation, packaging, urbanisme etc...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- documentaliste, chargé de recherche et d'études documentaires, cyberdocumentaliste, assistant de veille technologique, chercheur, webmestre éditorial, gestionnaire d'archives, formateur-conseil en informatique documentaire, analyste-indexeur, records manager ou chargé de documentation technique,
- vidéothécaire, phonothécaire, photothécaire, iconographe, chercheur, archiviste audiovisuel
- bibliothécaire territorial, assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques, assistants archivistes.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 100 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	911
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	43 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

l'administrateur général du Cnam ou son représentant,

- le directeur national des formations ou son représentant,
- le responsable de l'institut ou du centre spécialisé qui prépare cette certification ou son représentant,
- le responsable pédagogique du titre,
- un ou deux enseignants responsables,
- un ou deux professionnels du domaine concerné par le titre professionnel.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

- l'administrateur général du Cnam ou son représentant,
- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant,

- deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4397

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cnam.fr/instituts/INTD/>

<http://www.cnam.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11925/>